



Anzat-le-Luguet

Bulletin municipal

N° 102

mai juin 2025

Bimestriel

Ce qui s'est passé

Samedi 5 avril : théâtre organisé par Anzat Comité



"Entre deux randonnées le Comité d'animations a proposé une soirée théâtrale le 5 avril qui a reçu un vif succès autour de deux pièces de la troupe des "Pièces montées de la Couze"

60 personnes réunies !

Quel plaisir d'entendre les rires se mêler au burlesque des comédiens, les commentaires sympathiques et les petits trous de mémoire...



Sourires, crêpes et vin chaud, le menu pour une bonne soirée. Merci à tous, on se retrouve pour les prochains événements.

Mercredi 23 avril : dictée organisée par L'Âge d'Or du Cézallier

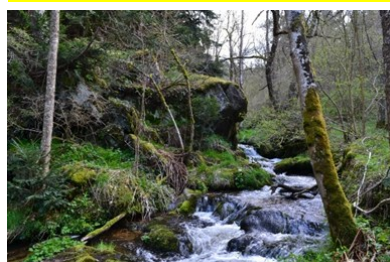


Grande première à Anzat ce mercredi 23 mars après-midi : une dictée organisée par le Club de l'Âge d'Or du Cézallier.

Plus d'une vingtaine de participants, tous curieux et attentifs, sont venus se confronter à cet exercice scolaire, habituellement réservé aux plus jeunes. Point de jeunes toutefois attablés ce jour-là, mais plutôt des seniors et quinquagénaires, stylos à la main, prêts à en découdre avec les méandres et pièges de

notre belle langue. De l'avis de tous, ce fut aussi au travers de découvertes grammaticales et orthographiques, l'occasion de s'amuser et de partager un bon moment. Compte tenu de ce premier succès, il n'est pas exclu que cette proposition soit renouvelée à l'automne. Avis donc aux amateurs.

Dimanche 11 mai : 35^e randonnée organisée par Anzat Comité



Cette année le Comité d'Animation a innové, avec trois parcours (6-11-18 km) avec plus d'accessibilité, encore plus de paysages et un petit déjeuner pour tous au pied de la belle Tour de Besse fraîchement rénovée... 190 marcheurs sont venus fouler les sentiers balisés et malgré une météo légèrement humide et capricieuse, ce fut une journée qui s'est soldée par des pieds mouillés, des sourires, des compliments... Il n'en fallait pas plus pour nous récompenser. 😊



Après l'effort : le réconfort. Les saucisses frites crêpes ont comblé les estomacs..

Nous serons présents lors de Grande Fête du Cézallier le 22 juin auprès des autres associations de la commune.

Extraits du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 04 février 2025

Travaux chapelle du Luguet - Demande subvention au Conseil Régional AURA dans le cadre Contrat Région

Le Conseil municipal propose d'inscrire, **pour 2025**, les travaux de restauration et d'isolation de la toiture et des menuiseries extérieures de la chapelle du Luguet.

Des estimatifs ont été réalisés par des entreprises. Concernant la réfection et l'isolation de la toiture, le montant estimatif est de 104 500.40€ HT. Pour les menuiseries extérieures, l'estimatif se monte à 9 095.64 € HT. Le montant total estimé des travaux est donc de **113 596.04€ HT**.

le Conseil municipal décide son inscription au Contrat Région et approuve le **plan de financement prévisionnel HT** suivant :

Région (40%)	45 438 €
Conseil départemental (40%)	45 438 €
Complément couvert par emprunt ou autofinancement	22 720.04 €

Extraits du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 11 avril 2025

Tarif ménage salle polyvalente

Suite à des demandes d'usagers, le conseil municipal décide de fixer un tarif ménage pour la salle polyvalente.

Après discussion, il est décidé de fixer un tarif à 70 €, cependant les poubelles doivent être vidées, et les appareils électroménagers (réfrigérateur, four, lave-vaisselle) propres, et les tables et chaises propres et rangées.

Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025

Les communes et EPCI doivent adopter, avant le 15 avril 2025, les taux de fiscalité applicables sur leur territoire pour ce qui concerne la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) et la cotisation foncière des entreprises (CFE), le cas échéant.

Il est rappelé que par délibération en date du 12/04/2024, le Conseil municipal avait décidé d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2024 et les avait fixé à :

- Taxe foncière bâtie = 30.57 %
- Taxe foncière non bâtie = 58.63 %
- Taxe d'habitation = 9.69 %

Le conseil municipal décide de laisser les taux d'imposition inchangés et de les fixer pour l'année 2025 à l'identique.

Subvention chauffage 2024/2025

Le Conseil municipal souhaite attribuer une subvention "chauffage" aux foyers résidants en période hivernale sur la commune afin d'alléger les charges de ces derniers, et désigne comme éligible à cette subvention chauffage, les foyers qui ont été occupés pendant au moins 90 nuits pour la période du 1^{er} décembre 2024 au 31 mars 2025, décide d'allouer la somme de 100 € par foyer, et demande aux foyers concernés, de signer une attestation et de déposer, avant le 31 juillet 2025, en mairie, un relevé d'identité bancaire pour que le virement puisse être effectué.

Demande subvention de l'école primaire d'Ardes pour une classe de découverte

Il est présenté au conseil municipal une demande de financement de l'école primaire d'Ardes en date du 8 mars 2025, pour une classe de découverte qui aura lieu du 10 au 13 juin 2025 à Ruynes-en-Margeride. Vu le budget, l'école demande une participation des communes à hauteur de 60 € par enfant.

Sur la commune 4 enfants sont concernés, l'aide demandée est donc de 240 € à verser à la coopérative scolaire. Le conseil municipal décide d'allouer la somme de 60 € par élève, soit 240 € qui sera versée à la coopérative scolaire.

Demande de subvention du collège de Lizinat (63 St Germain Lembron) pour un voyage scolaire à Toulouse

Il est fait part au Conseil Municipal de la demande du collège de Lizinat qui sollicite une subvention pour un voyage scolaire des classes de 4^e et 3^e à Toulouse en avril 2025. Le montant du voyage s'élève à 154.49 €. Pour Anzat, seule une élève est concernée.

Le conseil municipal décide d'allouer un montant de 60 € qui sera versé au collège.

Des nouvelles d'ici de là

**HARD DEFITOUR - HDT**
RAID REPLAY
HARD - Rando défi off-road trails et maxi trails et enduros

En bref...

- Prochain départ : Du 13/06/2025 au 15/06/2025
- Places : 200 à 300
- Distance : 700 km

Passage sur la commune le 14 juin 2025

Des premières évolutions ont été mises en place sur le réseau Cherpa au 31 mars 2025.

Vous trouverez ci après la brochure personnalisée du secteur auquel appartient votre commune.

TARIFICATION

- Abonnement annuel à 18€
- Gratuit pour les -12 ans
- Navette urbaine : ticket unitaire à 1€ pour les non-abonnés

**Cherpa**
LE RÉSEAU DE TRANSPORT DE L'AGGLO PAYS D'ISSOIRE
à partir du 31 mars 2025
Transport rural à la demande
ARGLO PAYS D'ISSOIRE capissoire.fr

**Réserver son Cherpa**
COMMENT ?
1. APPELEZ LE : 04 73 60 4175
Du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés) ou par internet depuis le site capissoire.fr (7j/7 et 24h/24)
2. RÉSERVEZ : Indiquez la date, la destination et l'heure envisagée de votre déplacement (aller, retour ou aller/retour). Les plages horaires de fonctionnement des services de votre secteur sont définies sur les pages suivantes.
QUAND ?
SERVICES DU MARDI AU SAMEDI : Réservation possible jusqu'à la veille du trajet à 14h.
SERVICES LE DIMANCHE ET LE LUNDI : Réservez jusqu'au vendredi 14h.
Présentez-vous quelques minutes avant l'heure au point d'arrêt ou au point de rendez-vous. À l'arrivée du véhicule, présentez votre titre de transport et prenez place à bord. Le conducteur vous transportera jusqu'à votre destination.

SECTEUR ARDES-SUR-COUZE
DÉPARTS : Anzat-le-Luguet • Apchat • Ardes-sur-Couze • La Chapelle-Marcousse • Mazoures • Rentières • Roche-Charles-la-Mayrand • Saint-Alyre-ès-Montagne
VERS ARDES-SUR-COUZE
Arrêt Centre
Lundi matin entre 9h30 et 13h
VERS SAINT-GERMAIN-LEMBRON
Arrêt Centre
Mercredi après-midi entre 13h30 et 17h30

LES AIDES FINANCIÈRES POUR LA RÉNOVATION

L'Agence nationale de l'habitat et l'Agglo Pays d'Issoire vous aident à **financer les travaux de rénovation de votre bien**. Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, des aides financières existent.

Des primes spécifiques ont également été mises en place par l'Agglo Pays d'Issoire, telles que la **prime à la sortie de « vacance »** ou encore le **bonus ruralité**.

QUELS TRAVAUX PEUVENT ÊTRE FINANCÉS ?

- La **réhabilitation globale de logements dégradés** : électricité, plomberie, sanitaire, rénovation énergétique ...
- Les **économies d'énergie** : isolation des combles, remplacement des menuiseries, chauffage ...
- L'**adaptation du logement** : remplacement d'une baignoire par une douche adaptée, installation d'une rampe d'accès, monte-escalier ...
- La **rénovation ou la création de logements locatifs** par les bailleurs
- La **rénovation des façades**



QUI CONTACTER POUR EN SAVOIR PLUS ?

Pour être accompagné dans votre projet et savoir le montant des aides auquel vous avez droit, vous pouvez contacter **Rénov'Actions 63**, le **service public neutre**, partenaire de l'Agglo Pays d'Issoire. Les conseillers seront là pour vous accompagner tout au long de votre projet, **gratuitement**.

Si vous préférez en discuter en face à face avec un conseiller, Rénov'Actions assure des **permanences dans les Maisons France Services**.

Pour prendre rendez-vous avec nos conseillers, contactez le **04 73 42 30 72**.

Rénov'actions63
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

LES AUTRES AIDES API EN MATIÈRE D'HABITAT

Au-delà des aides financières, API a mis en place des partenariats avec des professionnels pour vous accompagner **gratuitement et sans rendez-vous** sur d'autres thématiques :



Si vous avez des questions juridiques, financières ou fiscales concernant votre logement, que vous soyez locataire ou propriétaire, prenez rendez-vous avec l'**ADIL 63**. Une permanence ADIL a lieu **tous les 1ers jeudis du mois** à l'Agglo Pays d'Issoire.

Si vous avez des questions sur vos projets de constructions, de réhabilitations et d'aménagements d'espaces intérieurs ou extérieurs, prenez rendez-vous avec le **CAUE**. Architectes, urbanistes et paysagistes pourront répondre à vos questions. Une permanence est assurée **tous les 1ers jeudis du mois (seulement le matin)**, à l'Agglo Pays d'Issoire.

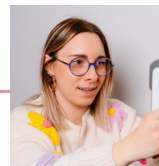
63 Puy-de-Dôme
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Le passage d' Elodie CELLIER

Opticienne itinérante, à Mazoire, a été un vrai succès le 14 mai dernier. Beaucoup de personnes voulaient consulter mais son planning était déjà rempli.

Face à cette demande, un nouveau passage est organisé le mercredi 4 juin à la Mairie de Mazoires de 13 h 30 à 18 h 00.

Elodie
CELLIER
OPTICIENNE À DOMICILE



**Votre opticienne
Elodie CELLIER
sera à votre disposition**

LIEU
MAIRIE DE MAZOIRES

DATE
LE MERCREDI 4/06 DE 13H30 A 18H00

**pour réaliser des examens de vue
et vous conseiller
pour l'achat de vos nouvelles lunettes
ou lentilles de contact**

**Pour vos rendez-vous :
06 66 76 06 57
ou sur Doctolib**



Tél : 04 71 23 19 84 ou 06 49 92 97

A l'occasion de la **journée mondiale de l'environnement** le 5 juin et des **journées nationales de l'agriculture** les 6, 7, 8 et 9 juin, le SIGAL organise un évènement : « **Les Rencontres à la source – Sur l'Alagnon, quand agriculture rime avec nature** ».



Le Maire et le Conseil Municipal d'Anzat le Luguet ont
l'honneur de vous inviter à la cérémonie du souvenir de
la résistance,

VENDREDI 06 JUIN 2025, à 10h30

Devant la stèle du hameau du « Bosberty »,

avec la participation de Maria COURY.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à la
salle polyvalente d'Anzat.

Merci de nous confirmer votre présence

au 04.73.71.74.68 ou anzatleluguet.mairie@wanadoo.fr



Samedi 07 juin 2025,
à 10h au Bosberty,
63420 Anzat-le-Luguet : **balade gourmande et visite de la ferme du GAEC du Maquis Relais**, élevage bovin laitier et production de St Nectaire AOP

Décès

M. Lucien FOURNIER, habitant Le Mazet, né le 22 septembre 1933 est décédé le 23 mai 2025.

Les animations 2025

Avril :

Samedi 5 : Théâtre organisé par Anzat comité à 20 h 30.

Mercredi 23 : "Tous prêts pour une dictée" 2 niveaux de difficultés. Matériel fourni, salle polyvalente, 15 h, organisée par l'Âge d'Or du Cézallier.

Mai :

Jeudi 8 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Dimanche 11 : 35^e Randonnée organisée par Anzat comité.

Samedi 24 : inauguration de la Tour de Besse **Reportée le 20 septembre 2025 à 11 h**

Juin :

Vendredi 6 : Cérémonie au Bosberty.

Samedi 14 : Conférence sur l'histoire de la flore du Cézallier avec François Marquet 15 h, salle polyvalente.

Dimanche 22 : Grande fête du Cézallier sur la place de l'église au bourg d'Anzat 9 h à 17 h.

Samedi 28 : Journées du patrimoine rural, visite des hameaux et pique nique tiré du sac. Départ 10 h salle polyvalente.

Juillet :

samedi 12 : Nuit des églises avec **Flora Francescut** à la harpe celtique et au chant.
20 h 30 église du bourg. Libre participation.

vendredi 25 : Concert de **"Superfly duo"** qui propose de la musique irlandaise .
20 h 30 à la chapelle du Luguet.
Libre participation.



Août :

samedi 2 : Nuit des étoiles en 2 parties.

20 h 30 : Concert de **"Soulaÿrès Duo Mundo "** musiques sud américaines
teintées de musiques du monde. Libre participation.

À 22 h Observation des étoiles avec l'ASTRAMS15 avec des télescopes professionnels. Libre participation.

mardi 19 : soirée cinéma avec l'association Cézallier, vallée de la Sianne.

jeudi 21 : Le p'tit Bal Ephémère sur la place de l'église. Spectacle musical solo de
30 minutes, gai, tendre et vivifiant. 17 h

vendredi 22 : Concert classique de Piano avec **Jean Baptiste Mathulin**. Chapelle du
Luguet. 20 h 30. Libre participation.

Les marchés d'été :

Mardi 15 juillet

Mardi 22 juillet

Mardi 29 juillet

Animation Anzat comité

Mardi 5 août

Mardi 12 août

Animation Anzat comité

Mardi 19 août

18 h/20 h

Devant la salle

polyvalente

23 & 24 Fête de la Saint Roch animée par Anzat Comité.

Septembre :

Samedi 20 : Journée du patrimoine : Inauguration de la Tour de Besse.
Rendez vous à 11 h puis cocktail à 12 h à la salle polyvalente.

Novembre :

vendredi 7 : Concours de belote, organisé par Anzat Comité .

Décembre :

Vendredi 12 : Repas de la municipalité 12 h à la salle polyvalente.

Samedi 27 : Marché de la Saint Sylvestre, 14 h à 17 h à la salle polyvalente.

Adresse de messagerie :

anzatleluguet.mairie@wanadoo.fr

Téléphone : 04 73 71 74 68

Site web : <http://www.anzat-le-luguet.fr>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les
boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas
de boîte de messagerie.

Nous vous remercions de votre compréhension.



INPS